N° 182 — 14e Année — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — (12 Messidor, An 110) — Mardi 1er Juillet 1902

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, 95, rue des Fabricants (près la place de la Liberté)
TOURCOING, rue VERTE, 23

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . . . 1 fr. 25 »
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 40.

Téléphone

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING
commencera DEMAIN la publication des
MYSTÈRES DE PARIS
le célèbre roman d'Eugène SUE
Cette œuvre retrouvera auprès de nos lecteurs, nous en sommes certains, l'immense succès qu'elle eut lors de son apparition.
Dans les
MYSTÈRES DE PARIS
Eugène Sue a fait preuve d'une étonnante facilité d'invention, d'une grande habileté de mise en scène, d'une variété et d'une souplesse extraordinaires.

Chronique de la Semaine

Parmi les événements sensationnels de cette semaine écoulée, le moindre n'est pas la mise en marche des cars électriques ou plutôt, car il convient de ne rien exagérer, des cars qui desservent la ligne E.

Notre ami Jeandouzy vous a dit hier les impressions du voyageur qui, sans trop y croire, monta sur ce car un peu pour se faire véhiculer, un peu aussi pour s'assurer qu'il n'était pas le jouet d'une illusion.

Mais qui pourra dire l'impression du public s'arrêtant pour voir passer ces voitures que ne tirainent pas les rossinantes effrangées à qui l'on a conservé le nom de «chevaux » sans doute faute de mieux, car on ne sait propre à les désigner.

Ainsi c'était vrai! Ils fonctionnaient! On les voyaient courir sur les rails et quand ils s'arrêtaient on pouvait les toucher; on avait même le loisir d'y monter et, contre la rétribution réglementaire, ils vous transportaient d'un endroit à un autre tout comme cela se pratique, dit-on, dans les autres villes. La chose était peut-être invraisemblable; mais, à coup sûr, elle était vraie.

A cette satisfaction du public se mêlait, on le devine, quelque joie. On se promettait des parties de plaisir. Délicieuse perspective! on pourrait prendre le car quand on serait pressé et plus seulement quand on aurait le temps de flâner en route. On ne se verrait plus dépasser à la course par les culs de jatte et les béquillards de la cité et l'on ne s'entasserait plus à cinquante dans une cage faite pour contenir, à grand'peine, trente personnes.

Toutes ces réflexions réjouissaient le public. Puis quand, de loin, on entendait la sonnerie claire, chacun courait. Plusieurs arrivaient trop tard. — L'avez-vous vu? — Non! — Il vient de passer là. — Ah! comment est-il, dites-moi? — Oh! figurez vous....

Et alors une description du car. J'ai entendu un père de famille dire à son moïche qui l'avait retardé dans sa course:

— Tu vois, si tu es bien sage ce soir, demain je t'amènerai le voir. Et si tu rapportes un bon point de l'école, eh bien je te ferai monter dedans!

L'enfant battit des mains à l'idée de cette récompense mirifique.

Comme les lilloïs ne manquent pas d'être très sages nous espérons qu'on voudra bien mettre en marche les cars des quinze ou seize autres lignes avant l'ouverture de la prochaine Exposition.

/ ***

Mais il y a eu bien autre chose, cette semaine.

La *Semaine Religieuse* nous annonce que le « cité lilloises, avec ses familles, ses œuvres, ses institutions, son prestige et son avenir » a été consacré au Sacré-Cœur par « Monseigneur l'archevêque ».

« Monseigneur l'archevêque » ne manque pas de culot comme disait ému Drumont! Ainsi nous voilà, quoi que nous puissions dire, consacré au Sacré-Cœur. Avouez que cela est vexant quand on ne s'attend à rien.

Cependant, je le déclare à ma honte, je n'ai pas pu arriver à ressentir une émotion quelconque en apprenant cet événement qui doit être considérable. Si j'en crois la *Semaine religieuse* elle même la grande majorité des habitants de notre cité se trouvent exactement dans ma situation.

M. Lasnes, évêque de je ne sais quoi, dut le reconnaître pendant le pèche qu'il fit où il se « surpassa lui-même » dit la *Semaine*, ce qui ne signifie aucunement qu'il fut éloquent.

« Ce qui rend cette crise (le cléricalisme) plus redoutable, s'écria-t-il entre, *c'est que la plupart des chrétiens y restent insensibles ou indifférents, n'ayant d'autres préoccupations que celles de leurs affaires et de leurs plaisirs; et quand un peuple qui compte surtout par le nombre, il se laisse influencer par l'audace des sectaires qui favorisent les instincts les plus pervers de la nature humaine et multiplient les promesses les plus fallacieuses.*

Le tableau n'est pas encourageant. Les chrétiens s'en fichent et les non-chrétiens aussi. Alors qui donc s'en inquiètent? Les monseigneurs et les aspirants monseigneurs. Cela ne fait pas beaucoup et je conjure en outre qu'ils sont suspects de n'obéir en cette circonstance « à d'autres préoccupations que celles de leurs affaires ».

« Le commerce religieux est dans le marasme.

Ce n'est pas qu'il manque de primes cependant.

Si on établissait des droits protecteurs? Je soumets cette idée à « Monseigneur Lasnes ». Depuis toutes ces expéditions coloniales et ces expositions universelles le marché intérieur est encombré d'un tas d'articles exotiques, bouddhas, amulettes ou gris-gris, qui font du tort aux medailles de Lourdes ou de la Salette.

Protégons la production nationale!

/ ***

Vous parlerai-je de la circulaire Combes aux préfets qui a fait si fort crier tous les réactionnaires que nous avons bien compris que cette fois ils étaient touchés au bon endroit?

Grâce à cet axiome : « Les fonctionnaires ne doivent point faire de politique », ils avaient peuplé les administrations de leurs créatures.

Si on demandait à ces braves gens : « Pourquoi ne soutenez-vous pas le gouvernement? »

— Je n'ai pas à faire de politique, répondaient ils.

Puis quand on les prenait la main dans le sac et qu'on disait :

— Mais enfin, pourquoi soutenez-vous les adversaires de la République?

— Pardon, monsieur, vous violez ma liberté! Ne suis-je pas libre d'avoir mes opinions.

Admirable raisonnement! Si, Monsieur, vous êtes libre d'avoir vos opinions. Mais puisqu'elles sont telles que vous soyez tenus de combattre le gouvernement, il n'était pas indispensable que vous demandiez d'abord à y participer comme fonctionnaire.

Soyez avocat, maçon ou rentier et combattez la République, personne n'y verra à reprendre. Mais souffrez puisqu'il se trouve en France des républicains que la République les préfère à vous.

La *Dépêche* et la *Semaine religieuse* crient que le gouvernement n'a pas plus à s'occuper de l'opinion de ses fonctionnaires que le patron de cette de ses employés.

La bonne blague! Un patron est commerçant, agriculteur ou industriel. Il fabrique de la laine, il vend de la moutarde ou des petits pois; il ne fabrique pas de la politique. Pourvu que ses employés fassent pousser ses petits pois ou vendent congrûment sa moutarde ils ont rempli leur engagement. Ils sont quittes à son égard. En professant une opinion politique contraire à la sienne, ils ne portent aucun préjudice à son commerce d'épicerie ou à la vente de ses légumes.

Ils ont si de même d'un gouvernement surtout en France où les luttes politiques sont si âpres? Il faudrait être fou pour le soutenir. L'existence d'un gouvernement est subordonnée fatalement au triomphe de sa politique. Les fonctionnaires qui soutiennent une politique contraire à la sienne le trahissent donc totalement.

Alors parce que cette trahison s'exerce au profit des réactionnaires il faudrait la tolérer?

On a fini par penser que non. Immense progrès!

Emile LAPORTE.

LES FONCTIONNAIRES

Les journaux réactionnaires sont pris subitement pour nous d'une sollicitude trop empressée pour *n'être pas intéressée*. *Cela, au sujet de la circulaire* ministérielle qui nous est relative et qui prescrit qu'aucune nomination, qu'aucun avancement ne pourra être dorénavant accordé à un fonctionnaire sans que le Préfet ait fourni, tout d'abord, des renseignements sur son attitude politique. Les journaux réactionnaires parlent de persécution et ils font, pour la circonstance, appel à la déclaration des droits de l'homme.

Cette indignation est feinte autant que tardive. Les fonctionnaires qui se souviennent du 16 mai pourraient en dire quelque chose.

La circulaire ministérielle rajeunit tout simplement les circulaires antérieures, car depuis plus de 30 ans aucun bien sous les ministères Moline et Ribot que sous le ministère Combes, le Préfet a été appelé, pour chaque nomination, pour chaque avancement à signaler le fonctionnaire qui en faisait l'objet.

Rien n'est donc changé en principe; mais en fait, il faut encorer que d'être républicain sous la *République ne sera plus une tare pour un fonctionnaire.*

Quel est le fonctionnaire qui, il y a trois ans seulement, aurait osé se dire républicain radical? C'était la condamnation.

Nous comprenons très bien la rage des réactionnaires; il est nocive, en effet, que s'étaient leurs protégés qui obtenaient presque toutes les faveurs.

On peut s'en rendre compte en consultant les annuaires; on y verra que, tant dans l'armée que dans d'autres administrations, les nobles, les élèves des jésuites ont obtenu les plus belles résidences et les postes de choix. Ils les gardent, bien entendu. Donc, qu'on ne parle pas de persécution.

Bel-et-qu'un commerçant ou industriel accorderait ses faveurs, les meilleures places à l'employé qui dénigrerait sa maison et ses produits?

Il est donc de toute justice que le gouvernement républicain demande un concours loyal, non de propagande active, mais d'un dévouement de tous les instants à ses fonctionnaires. La fonctionnaire détient son autorité de la loi dont il est le serviteur; *il ne doit pas avoir le droit de se servir de cette* autorité contre le gouvernement qui la lui confère.

Quant au Gouvernement, s'il veut que la République soit loyalement servie, qu'il se rappelle qu'il est élémentaire de ne confier les fonctions publiques qu'à des républicains éprouvés.

Un ancien fonctionnaire.

L'ESPRIT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Régler la pensée d'après la vérité, non d'après la coutume, et le vie selon le devoir.

F. PAGAUT.

Impressions d'art

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LILLE

Section des Beaux-Arts

DEUXIÈME ARTICLE (1)

A ceux qui, lisant mon premier article sur la section des Beaux-Arts de notre Exposition, estimèrent que je devais, par complaisance ou diplomatie, émousser la pointe de mes critiques, je crois important de rappeler l'avertissement de Pasquali Villari, qui dit :

Qu'il soit bien entendu, une fois pour toutes, que j'exprime ici mon opinion, et rien de plus. Je ne dis pas ce qu'il faut penser, mais ce que je pense, sans méconnaître qu'elle part d'un état naturel qu'il l'erreur dans mes préférences. Je confie à mon lecteur, avec la sincérité que j'ai toujours eu, ce que je pense de lui et de ce qui m'agrée et me semble beau, ce qui me repugne et me rebute laid. Pour juger, je sais trop mon infirmité, et que la vérité est contingente, et qu'au regard de l'être et des lectrices peut-être y a-t-il autant de vérités que de têtes. Les heureuses et plaisantes gens qui savent de science certaine que telle œuvre doit et faite ne doit pas être louée, encouragée, achetée! Et comme, — à part moi — on se venge de leur suffisance, en se rappelant tous les faux jugements que la postérité a révisés, puisqu'aussi bien nulle œuvre originale ne fut, dans le temps où elle fut produite, appréciée à sa valeur. Les novateurs dépassent sa génération, surtout par delà les limites qui définissent le goût et l'intelligence de ses contemporains, n'est pas comme Dieu. Si du moins, on ne le démontrait point. Mais la routine, qui a pour principal, la sottise et la vanité, l'intérêt aussi, insulte à son inquiétude et sa sincérité.

Complaisant, il n'est pas possible de ne point l'être. C'est un artifice nécessaire à la précieuse et réconfortante amitié. Mais le lecteur a droit à la vérité, et on lui manquerait en ne lui accordant pas son dû. Aussi bien y a-t-il dans les éléments que nous ont pris les décès, un excès qui les dénonce. Un sorte que, tout pesé, ils ne servent à rien.

Je préviens le lecteur que je suis très « impressionniste ». Non que j'admire les imitations inconsidérées, que fait la séquelle des disciples. De ceux qui innovent, on ne copie que les défauts, ou mal saisis et exagérés les secrets. Mais faut-il condamner les maîtres pour les excès de disciples dont l'intelligence est étroite et le goût mal assuré? Et combien de temps encore méconnaîtra-t-on cette école du « non sur », qui estime — à le dangereux paradoxe! — qu'on ne saurait peindre un paysage sous le sérieux et sous le jour sérieux de cette lumière sous le ciel, dans l'éblouissement enivrant et inspirateur de l'air, qui vibre en des ondes et des *nuances d'une infinie diversité!* On a reproché aux artistes de cette école de ne faire que des esquisses et des pochades. C'est que l'effet a rendre est passager. Brève est la durée de ces instants momentanément reconnaissants la lumière. Il faut que la main vole de la palette à la toile. Mais combien féconde est cette hâte! Que de touches justes et excessives dans ces compositions hardies des jeux d'ombres et des fraîcheurs, des simplifications, mais pas de rhétorique, oiseuse! Dans le ciel étincelé-nt les soyons et court la brise; les eaux se meuvent, fluides et légères, réfléchissant les objets, s'étirant en feuillages frissonnant et projettent des ombres où tous les tons se fondent dans les violets du clair obscur. Point de blancs ni de noirs. Des délicates et rares mélanges des couleurs fondamentales.

Voyez, dans le *Saint-Valery-sur-Somme* de M. Braquaval, quelle finesse ont les gris du ciel et du profond où les eaux qui reflètent la maison disabrée. Quelle unité d'impression dans cette petite toile, dont la technique est aussi simple que la plus pénétrante! Quelle diversité et quelle harmonie des tons, dans cet effet de *Contre-jour*, saisi par M. Lucien Franck à la *Panne sur Mer!* Que de charme dans ces prairies et ces vergers où l'ombre crépusculaires sur le fond de cette délicieuse *Reverie* d'Henri Martin, qui est peut-être la toile la plus originale de cette Exposition! Et ces étangs de pâtes pastelles peints par M. Petitjean, avec leurs maisons et leurs toits multicoores, comme dans le *Village d'Auvergne*, avec leurs arrière-plans si nets et si reculés comme dans l'*Embouchure de la Somme*, où le regard, perçant le rideau des arbres, se perd sur des tons lointains! Quels autres que ces impressionnistes décrire ont osé s'en prendre au soleil de midi? N'est-ce pas merveille que M. Guignardini en fasse sentir l'éclat et la chit-ur dans son éblouissant paysage de *Beaucillon*, qui, vu de près, semble un foutfis de couleurs et qui, à la distance requise, apparaît une extension parfaite des valeurs? Que de lumière vibrante dans son *Ciel gris*, qui le sent bien est si profond, et sur cette *Route de Chambéry*, par les réverbérations de laquelle on se sent chauffé! Ou bien c'est encore l'étude de cette heure indécise où dans la nuit commence un rayon suprême mourant au ciel azuré; l'œuvre de M. Henri Duhem, dont la peinture atteint d'infinite avec le poète du crépuscule, Henri Martin! Voyez son *Chemin creux* : la lune monte derrière la colline, éclairé-issant l'ombre sur le côteau aux flancs duquel le pâtre dévale avec son troupeau. Ce ciel, qu'il semble que, où la lune sème ses violets et ses bleus, fait saillir avec précision et douceur les valeurs du premier plan : un berger, une mauve, les reptis du sol; on sent que les étoiles vont apparaître et disitent et que point la sérénité de la nuit. Ou bien c'est dans le *Trompeur à l'Etang* la dernière caresse du soleil et des eaux qui se reflètent aux eaux enclosses par les arbres voisés et déjà endormies, malgré l'approche des moutons :

« L'heure est à moi : voici que d'instant en instant, Sur les eaux noires et les arbres jaunis
Le grand manteau de le solitude s'étend.

L'étang moiré d'argent, dans la remuer brusque, Comme un miroir dont le gai jet de lumière imprimée Rêve à l'essaisin suivre de la lune... »

Dans ces inquiétudes fécondes des artistes épris de la vie et de la vérité, qui parce qu'ils cherchent avec ardeur, ne trouvent pas toutes choses en tout aussi sentir l'âme, n'y a-t-il pas plus de sincérité et dans leur œuvre plus de beauté que dans des « tableaux » d'un type immuable, que tout leur aura pâlies ainsi rayant au rang de l'artisan? Pour moi, j'ai senti de la tristesse à regarder cette *Tête de Femme de Hennez*, qui n'est même pas ressemblante, qui ne vaut même pas peinte, s'il n'y avait ce coup de lumière sur la chevelure rousse (en revanche, il y a un trou noir à la place de l'épaule), et qui semble plutôt destinée à un collectionneur d'autographes qu'à un amateur de sculpture. Parce qu'on a fait une poétique *Fabiola*, n'a-t-on le droit de reproduire en multipliés épreuves le même profil, avec le même sourire, le même chevelure, sur le même fond? Pourquoi, quand on est un incontestable, un grand artiste, tourner des ronds de serviette, comme le Binet de Gérard Flaubert? Pourquoi encore, quand on a le savoir faire d'un Weerts s'en tenir toujours à ce procédé étrique de la *Gazette de Cythère*, des *Loisirs de Musicadin*, du *Premier Amage* (oh! la convention des travers, qui nous en débarrassera?), peintes toiles tâchées d'un petit pinceau? Redresser donc votre taille, puisque le pinceau se meut pas fait main!

On ne saurait être trop sévère aux artistes nés qui s'en tiennent, quelques formes et quelques couleurs que revête la nature, à une formule qui fut vraie, un instant et fausse, l'instant d'après. La nature est variée. La première condition pour l'imiter c'est de s'assouplir à être divers comme elle.

Médéric DUFOUR.

(*A suivre*).

UN DISCOURS de M. Camille Pelletan

Voici le texte du discours prononcé, samedi soir, par M. Camille Pelletan, ministre de la marine, au banquet du XIXe arrondissement de Paris :

Mes premières paroles doivent être des paroles de remerciements à l'égard de mes amis, surtout de Clovis Hugues, qui, à cité dire que, il n'avait pas encore des habitudes tout à fait ministérielles.

Mais je veux m'en exercer. Ayant des habitudes d'homme de combat, je n'ai pas perdu que je fais parole d'un combinaison ministérielle que je dois cesser ces habitudes.

Après la victoire remportée par la Républicaine aux dernières élections, je constate volontiers que notre ligne de conduite nous est imposée par le suffrage universel. Cette ligne de conduite peut se résumer en deux parties bien distinctes : la lutte contre le cléricalisme, la lutte contre la réaction.

Et ce que nos adversaires d'ailleurs nous demandent de faire le pays avec eux, nous préférons continuer la lutte.

On fait appel à la conciliation. Pourquoi? Pour mieux nous étrangler ensuite. Nous de sommes pas dupes de ce marché. Les loups ont changé leurs dents.

Nous en serions tout-à-fait nous n'étions pas arrivés en trop tôt ou trop tard. Mais nous en sommes pas du tout surpris. Les procédés que nos adversaires employaient hier pour nous combattre. Tel un égout collecteur, ils ont concentré toutes les haines, toutes les rancunes qu'ils étaient possible d'accumuler envers nous; maintenant que nous avons remporté la victoire, ils veulent faire la paix avec nous.

Mais nous n'y consentirons pas. La guerre est déclarée entre nous, il faut la poursuivre jusqu'au bout.

En parlant de nous, j'ai voulu dire que nous ne sommes pas adversaires. De quelles persécutions entend-on parler? Je me rappelle que pendant mon enfance, quelques révolutionnaires firent les journées de 1848. Plus tard l'empereur parvint par un sénatus-consulte à s'établir en France d'une façon qu'il croyait définitive.

Les événements ont montré à cet empereur que ses concessions n'étaient pas des conces, qu'il se basait sur des fondements peu solides pour arriver à un but que tout le monde, l'empereur le premier, croyait définitif.

Alors, le pouvoir qui avait tous ceux qui avaient eu se targuer d'une étiquette franchement républicaine. C'était vraiment avec de la persécution. Nous avons pu apprécier tout ce dont nos adversaires étaient capables lorsqu'ils ne pouvaient pas arriver a nous *faire déporter*.

Mais ces persécutions, maintenant elles ne nous atteignent plus! Nous n'avons qu'à faire aimer la République. Nous ne voulons pas oublier que notre œuvre serait impérfaite si nous poursuivions dès ce jour, seul instant de notre existence, le but de l'existence de la République et sa raison d'être à travers le monde : la réalisation de réformes que nous avons toujours promises au peuple. Et où en serions-nous maintenant si le royaute avait fait son devoir et tout son devoir?

Le despotisme avec toutes ses horreurs régnerait encore sur nous; nous nous exposerions à cette occasion la parole de Lamartine : « Si la royauté avait fait son devoir, elle ne serait pas morte. »

Si nous passions à l'Empire, que voyons-nous? Des guerres perpétuelles dont le but est soudainement d'affirmer le prestige de la France. Le résultat, vous le connaissez tous : le Sedan.

Notre devoir à nous c'est de montrer toutes les erreurs commises par nos ancêtres, et l'on vient nous dire : « Le pays a besoin de tranquillité, il ne faut pas le troubler. » Fous que nous sommes d'écouter ces paroles perfides. Sommes-nous, oui ou non, les fils de la Révolution.

Alors, il ne nous reste plus qu'à demander l'application intégrale des principes de 89. Si, nos fils ne s'étaient pas inspirés de cet esprit fermement républicain, je vous le demande, que serions-nous devenus? ...

Si nos pères avaient raisonné comme certains d'entre nous raisonnent aujourd'hui, nous en serions encore au régime féodal!

Il y a donc des réformes à accomplir...

Je crois devoir vous promettre que ces réformes, nous aurons à cœur de les exécuter.

A tous nous-mêmes, nous disons : Nous n'oublierons nos notre devoir, vous pouvez compter sur nous! Je lève mon verre à la prospérité de la République une et indivisible.

LA LOI DE DEUX ANS

L'Union des Etudiants Républicains et le service de deux ans

On nous demande l'insertion de la note suivante :

Le comité central de l'U. E. R., sûre avoir pris connaissance des considérants formulés par l'Association générale des étudiants au sujet du service militaire de deux ans :

1° Faculté pour tous les étudiants de faire leur service au moment choisi par eux entre dix-huit et vingt-deux ans;

2° Obligation d'accorder les facilités pour leur service dans les villes universitaires;

3° Possibilité de suivre les cours autant que les besoins du service le permettraient, pendant la deuxième année passée sous les drapeaux, afin de pouvoir subir les examens à la session de novembre.

A décidé de s'opposer de toute son influence à la prise en considération, par les pouvoirs publics, de ces diverses propositions. Il estime le système hâtard proposé par le comité de l'Association, où cependant les prétendus amis de l'armée sont en majorité, funeste à la discipline et anti-égalitaire.

La grande majorité de la jeunesse des écoles est républicaine, elle réclame une loi seulement égalitaire; interprète de ses sentiments, le comité central de l'U. E. R. serait heureux de voir le gouvernement soumettre à la ratification du Parlement un projet de loi applicable à tous les citoyens, sans tenir aucun compte de la profession à laquelle ils peuvent se destiner.

Le comité central de l'U. E. R. ne pense pas que la loi de deux ans soit de nature à tarir les sources intellectuelles du pays, comme disent certains sophistes de droite, et les mesures proposées par le comité de l'Association ne sont pas de celles qui pourraient être de quelque utilité aux études libérales.

Le comité central prie les camarades qui partagent ses manières de voir de bien vouloir lui adresser leurs signatures sur lettres ou cartes de visites, au siège social, 49, rue de la Harpe, à Paris.

Pour le comité central :
Le secrétaire général :
Paul DE BELLEGARDE.

Pages Littéraires

L'AVEUGLE
par Georges d'ESPARBÈS

Au temps où l'on vendait encore des balais de bruyère aux épiciers des hameaux, la petite mère Toussaint, veuve d'un bûcheron de Boisle-Roy, habitait avec Tiennette une pauvre hutte de branchages en pleine forêt.

Seules au milieu du monde hostile des feuillées, elles ne voyaient, avec les oiseaux, que les marteleurs de bois, les fabricants de cages et de corbeilles, les pilleurs de nuées et les faudours et les boisseliers qui font des aiselles de Rhône pour la campagne.

La mère Toussaint adorait Tiennette et lui avait appris, en jouant, mille petites choses. Le clapier de la hutte, avec ses quatre lapins, fournissait à l'enfant sa robe de Pâques. Elle recueillait encore, chaque année, les fleurs qui guérissent, le coquelicot, la violette, le bouillon blanc. Matinale, aux cheveux étaient toujours peignés par une vieille vite, et, en engins, jusqu'à midi, sentaient le savon. C'était la petite fée du bois.

La mère était bien contente. Figurez-vous une bonne femme toute ronde, avec un grain sur le nez, brune comme une pure, coiffée en marmotte et saintant sans cesse dans ses espadrilles. Elle coupait, le matin, des fouffis de bruyère pour fabriquer ses balais, et, l'après-midi, chargée comme un bourricot, elle allait les vendre dans les villages. Toujours sa fille était devant.

— Bi aux à six sous! Petits balais! Je vends des petits balais! Ah! voyez qu'ils sont pas chers!

Le soir, mère Toussaint m'était sa recette dans un pas et du sale dans la marmite. Elles mangeaient avec appétit, la porte ouverte sur la forêt, dans un grand silence plein de petites ailes : puis Tiennette soufflait sur la table :

— Maman, une histoire!

Et jusqu'à la nuit, un tricot sur ses genoux, la mère Toussaint répétait pour la centième fois l'aventure du Grand Veneur ou l'apparition de la Dame Verte.

Ainsi, depuis longtemps, perdues dans cette solitude, elles vivaient sans crainte, sans méfiance, heureuses, une semaine entre autres, par un gaga-petit de gauche quelque fondeur attiré qui avait conté la pire Toussaint, tellement tranquilles, sous leurs arbres, qu'elles sembaient aloir, comme eux, de petites âmes de bois.

Un matin, on se réveillant :

— Est-ce qu'il fait jour? demande Tiennette.

— Comment, s'ils fait jour! Tu veux dire qu'il fait du so ell.

— Soleil... murmura la petite. De quel côté qu'ils est? Je ne vois pas...

A genoux sur sa couverture, elle tâtonnait comme pour écarter la nuit.

— Miséricorde!

— Au cri de la bonne femme, Tiennette devina.

Elle était aveugle.

Un monsieur vint à la hutte, puis un autre et encore un autre. Ils se seraient mis à trente-six qu'ils n'auraient pas sauvé Tiennette; les médecins n'ont jamais vendu des yeux neufs.

Mais ils parlaient bien.

— Bah! disait le plus jeune, votre fille peut guérir; je n'ai pas tout dit sur ces petits yeux-là.

— Mâtre! sanglotait la mère Toussaint; j'a cinq ans que notre homme est mort, et maintenant, c'est la petite qui perd ses yeux!

Le médecin parti, elle écartait doucement les rideaux :

— Encore deux ou trois jours, Tiennette, ça sera fini, tu verras!

— Oui.

— Et nous irons voir le cheriaian à la foire de Bcal, tu sais, c'lui-là qu'a des cimbales et un chapeau en plumes.

— Oui.

Aout de deux jours, Tiennette se leva et la mère Toussaint regarda bravement la forêt. Maintenant, il allait falloir travailler double.

— Je vais te laisser toute seule, et si tu es sage, eh bien, ta maguette sera pleine de petits balais, ta mettra ses mains là, et tu seras gâtée.

Mais la bonne femme partait toujours en pleurant.

Que fois éloignée, Tiennette sortait dans le bois, furtive, pour écouter les oiseaux chanter sucons d'elle, chanter dans une nuit sans fin.

— Si je suis sage... Il viendra avec sa petite boîte... Il mettra sa main sur mes yeux...

Adossée à un arbre, elle songeait aux histoires de la mère Toussaint, au conte de la Dame Verte.

— C'est-il une princesse? Non, c'est plutôt une fée. Alors, si c'est une fée, elle devrait bien me guérir.

Chaque soir, tâtonnante, elle s'en allait chercher un arbre où devait, de la mère Toussaint.

Du plus loin qu'elle l'entendait :

— Tu es fatiguée, maman?

— Pas nous plus, Ti'tiè, ma chère!

— Moi, chuchotait joyeusement, Tiennette, j'ai pensé au moulinet à la petite boîte.

Et la bonne femme d'entendre ça, se faisant toutes les nuits tant de bile qu'elle tombait peu à peu dans une grande faiblesse et que la démon mit le pied dessus.

Un jour, elle arriva au retard. La lune était à plein sur le bois.

Tiennette entendit passer quelqu'un à côté d'elle, dans l'ombre. Le gas était lourd, le bois sentait l'eau de vie.

— Maman!

Tu ne dors donc pas? Du reçoi que tu ne dors pas?

— Je t'attendais. J'ai eu peur.

Le lendemain, Tiennette resta dans la hutte. Les arbres, les oiseaux, les fleurs lui faisaient honte. Elle ne savait pas pourquoi, mais de grosses larmes lui coulaient des yeux, par les fentes.

— Je ne boirai plus, dit la mère Toussaint en rentrant; faut pas m'en vouloir, pardon...

Tiennette lui sauta au cou.

D'ailleurs, l'idée qu'elle pouvait retrouver ses yeux perdus l'enchantait. Elle rêvait du Grand Veneur et de la Dame Verte; elle pensait toujours au médecin.

— Il viendra un soir... avec sa petite boîte.

Tout semblait bon, quand deux chasseurs rentrant dans la hutte un lot de chiffons sales de bonne. C'était la veuve du bûcheron!

— Elle a son compte, dit le plus jeune.

Dès lors, elle tombe chaque jour dans les ruisseaux de Boisle-Roy. C'est cause de la fille aveugle, disaient les paysans. Ils la traitaient sur leurs épaules, buvant des bières horrible. Quelques uns regardaient Tiennette.

— Pauvre gosse!

L'aveugle ne repartait plus du médecin. Personnière dans sa cabane, elle n'en sortait que le soir, quand les papillons étaient blottis, pour trébucher à la rencontre de sa mère.

Une année s'écoula, de terreurs, d'angoisses, d'attentes frissonnantes au milieu des vergers de la forêt; et tout les soirs, sans en manquer un, quelque chose de tâtonnant rentrait dans la hutte.

— Encore tot! Veux-tu le coucher?

La mère Toussaint, au revoir, prenait Tiennette sur ses genoux :

— Hier... oh! pardon...

Mais les yeux de la petite aveugle, à présent, d'avaient même plus de larmes pour pleurer.

C'en était trop. Du cœur de Tiennette une grande idée montait lentement dans ses yeux. Un jour, elle se prirent sur elle Bâtume qu'on aurait cru qu'elle voyait sa mère.

— Ecoute, m'ère, depuis qu'on qu'j'ai appris ma gu'der toute seule, je connais les chemins, et j'vas à Bcal et à Boisle-Roy aussi bien que dans le temps. Donne-moi tes balais, il ne faut pas qu'tous soyle peine toujours.

La mère Toussaint, encore un peu lire, la laisse faire.

Tiennette partit.

Les arbres la reconnurent, mais ses s'écartèrent pas sur elle. Et, en effet, Tiennette n'a l'aveugle avait oublié plus d'une bosse. La voilà dans Boisle-Roy.

— Bâtume! Joli balais...

Elle n'achève pas. Une main se pose sur elle

— Mon e fant, dit une voix paternelle, puisque je te retrouve ici, c'est que tu vas bien. Pais voir tes yeux.

Tiennette se fit toute petite, comme si la pour l'enfonçait dans le pavé : elle avait reconnu le médecin.

— Je ne veux pas! crie-t-elle, je ne veux pas!

Ebahies, des paysannes entourient l'aveugle.

— Je ne vas pas voir! Non! Je ne veux pas voir! Je ne veux pas voir!

— Et s'a trop souffert, murmure une vieille, elle est folle.

Les gens de la rue se serraient autour de la Tiennette.

— Voyons, tu veux donc rester aveugle?

— Oui, je ne veux pas *la voir*.

— Qu'i? Et ce que ce n'est la mère qui ne veux pas voir?

L'infirme baissa la tête.

Alors le médecin comprit pourquoi Tiennette refusait la vue. C'est qu'en maintenant, elle craignait de voir tout à coup la femme étrangère. Ivrogne au méchant visage qu'on rencontrait dans les sabotiers, dans les bois; tandis qu'en restant aveugle, au moins, elle pouvait encore aimer dans sa mémoire et continuer de vivre avec sa vraie mère, l'autre!...

Les médecins n'ont pas l'émotion facile. Celui-là, pourtant, frémit de tout son corps :

— Bâtais! balais! crait déjà Tiennette, balais à six sous! Je vends des petits balais! Ah! voyez qu'ils sont pas laidas!

Et il regarda longuement la petite fille s'en aller, avec sa charge, un bâton à la main comme pour écarter la nuit.

Georges D'ESPARBÈS

Block-Notes

INVOCATION

Un journal catholique nous apprend que d'ardentes prières sont dites partout en Angleterre et dans les colonies, pour le rétablissement d'Edouard VII. On les répète « dans les temples anglicans, dans les » temples protestants, dans les églises » catholiques, dans les synagogues et » dans les mosquées ».

Si les dieux restent sourds à ces supplications passionnées, c'est qu'ils ont le cœur bien dur.

Peront-ils une différence entre les prières catholiques, protestantes, juives ou mahométanes? La pluralité des dieux est-elle une cause ou une suite de la pluralité des religions?

Enfin, n'y a-t-il qu'un Dieu et toutes les prières qui montent vers le Ciel », n'est-elle que le résultat de la forme extérieure qu'affecte chaque culte?

Si, ce qui semble rationnel, il n'y a qu'un Dieu, pourquoi les catholiques disent-ils que le tout est le seul véritable?

S'il y a plusieurs dieux pourquoi leur donner ainsi l'occasion de se faire la guerre?

Aux questions de cette nature, les journaux cléricaux se répondent par le mutis.

MATHAN.